



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 5 juillet 2021 à 19 h 04 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillers Messieurs Gérard Bouthot, Johnny Izzi, Raymond Paquette, Alain Paquin, Steve Robitaille ainsi que Michel Vanier formant quorum sous la présidence de M. Jacques Landry, Maire.

Monsieur Frédéric Martineau Directeur général et Secrétaire-trésorier assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.
3. PÉRIODE DE QUESTION
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2021.
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.
5. DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Approbation – liste des propriétés en défaut de paiement de taxes
 - 5.2 Autorisation d'enchérir – vente pour défaut de paiement de taxes
 - 5.3 Autorisation de signature – entente de location – Gendarmerie Royale du Canada
 - 5.4 Autorisation – ouverture d'appel de propositions – lot 5 106 121
 - 5.5 Appui – Chambre des communes – motion M-84 et projet de loi C-313
 - 5.6 Appui contre l'intimidation des élus
 - 5.7 Nomination - Centre d'entraide régionale – membre du conseil d'administration
 - 5.8 Domaine hydrique – acceptation de l'offre de vente du lot 6 198 041 et autorisation de signature
6. FINANCES
 - 6.1 Autorisation de paiement – Sûreté du Québec
 - 6.2 Autorisation de paiement – PG Solutions



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



6.3 Autorisation de paiement – Serres et Pépinières Champlain

7. BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juin 2021

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt – procès-verbal – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

8.2 Dépôt – rapport annuel d’activités 2020-2021 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

8.3 Octroi de contrat – service de sécurité et de sensibilisation – Groupe d’intervention Perfection

8.4 Motions de félicitations – recrues

8.5 Motions de félicitation - pompiers

9. URBANISME EN ENVIRONNEMENT

9.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction

-126, avenue Venise Ouest – construction bâtiment principal ;

-136, avenue Venise Est – construction bâtiment principal ;

-182, 35e Rue Ouest – agrandissement bâtiment principal ;

-511, avenue de la Pointe-Jameson – agrandissement bâtiment principal;

-621, avenue Missisquoi – construction bâtiment principal ;

-15e Avenue Est – construction bâtiment principal.

9.2 Adoption - règlement 476-2021 sur les plans d’implantation et d’intégration architectural

9.3 Engagement et mandat – politique de l’arbre

9.4 Demande de changement de zonage – zone Ha-25

9.5 Demande de changement de zonage – zone Ha-33

9.6 Demande de changement de zonage – zone Ha-13

10. ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11. LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

12.1 Octroi de contrat – Pavage Barbeau – stationnement du kiosque touristique

13. AFFAIRES NOUVELLES

13.1 Nomination – maire suppléant

13.2 Ajout – trois journées personnelles – employés syndiqués



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



14. COMPTES DU MOIS

14.1 Déboursés du mois de juin 2021

15. PÉRIODE DE QUESTION

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur, Landry, maire et président d'assemblée, déclare la séance ouverte à 19 h 04.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

12219-07-05

2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

12220-07-05

3.1 À la suite de la période de questions, une proposition d'amendement de l'ordre du jour est faite.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'AMENDER l'ordre du jour de manière à retirer le point « 9.2 Adoption - règlement 476-2021 sur les plans d'implantation et d'intégration architectural ».

4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

12221-07-05

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2021.

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mai 2021.

12222-07-05

4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



5 DIRECTION GÉNÉRALE

12223-07-05

5.1 Approbation – liste des propriétés en défaut de paiement de taxes

CONSIDÉRANT que l'article 22 du Code municipal du Québec stipule que le conseil doit approuver la liste préparée par le secrétaire-trésorier mentionnant toutes les informations requises par la Loi concernant les immeubles et propriétaires en défaut de paiement de taxes ;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire entamer la procédure de vente pour défaut de paiement de taxes pour l'année 2020.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la liste des immeubles en défaut de paiement de taxes préparées par le directeur général secrétaire-trésorier.

12224-07-05

5.2 Autorisation d'enchérir – vente pour défaut de paiement de taxes

CONSIDÉRANT l'habilitation de la Municipalité en matière de recouvrement de taxes impayées en vertu du Code municipal ;

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE MANDATER le directeur général secrétaire-trésorier ou le directeur général adjoint, avec la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Commission scolaire Eastern Townships, à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes ;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier ou le directeur général adjoint à enchérir jusqu'au montant des taxes pour et au nom de la municipalité sur les immeubles mis en vente pour taxes impayées, et ce, afin de protéger les intérêts de la municipalité.

12225-07-05

5.3 Autorisation de signature – entente de location – Gendarmerie Royale du Canada

CONSIDÉRANT que la Municipalité ne s'oppose pas à la location d'espace sur un lot public afin de permettre à la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) d'ériger sa structure de communication.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir avec la GRC pour une durée de trois ans avec une option de trois années supplémentaires.

12226-07-05

5.4 Autorisation – ouverture d'appel de propositions – lot 5 106 121

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de délocaliser le terrain de tennis afin d'assurer une cohabitation dans les différents usages du centre de la Municipalité ;



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT que le lot accueillant le terrain de tennis constitue un levier pour le développement économique et l'augmentation de l'offre commerciale.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Michel Vanier et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER l'ouverture de l'appel de propositions afin de recevoir des offres pour l'achat du lot 5 106 121, et ce, selon le document d'appel de propositions préparé par le directeur général.

12227-07-05

5.5 Appui – Chambre des communes – motion M-84 et projet de loi C-313

CONSIDÉRANT que la motion M-84 et le projet de loi C-313 ont été déposés à la Chambre des communes contre les crimes et incidents haineux par le député, M. Peter Julian ;

CONSIDÉRANT que le projet de loi C-313 empêcherait quiconque de vendre et d'afficher des symboles qui encouragent la haine et la violence contre des groupes identifiables.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'APPUYER la motion d'initiative parlementaire du député Peter Julian, la motion M-84 contre les crimes et incidents haineux et son projet de loi d'initiative parlementaire Bill-C 313 Loi interdisant les symboles de haine.

12228-07-05

5.6 Appui contre l'intimidation des élus

ATTENDU la conférence de presse tenue par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, la présidente de l'UMQ, M. Daniel Côté et le président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers tenue le 22 avril 2021 ;

ATTENDU QUE lors de cette conférence de presse, Mmes Laforest et Roy et M. Demers ont invité les citoyennes et les citoyens à déposer leur candidature aux prochaines élections en assurant de mettre en place les conditions propices à la réalisation d'un mandat stimulant ;

ATTENDU QUE l'UMQ a adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie » ;

ATTENDU QUE l'UMQ invite toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement ;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne : « Toute personne a le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur et de sa réputation » ;

ATTENDU QUE le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix ;

ATTENDU QUE les attaques répétées contre les droits prévus à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne envers les gouvernements de proximités et ses élus municipaux sont un frein à l'implication citoyenne en politique ;

ATTENDU QUE les réseaux sociaux sont des vecteurs facilitant la transmission rapide et étendue des propos contrevenant à l'article 4 de la Charte des droits et libertés de la personne ;

ATTENDU QUE les élus de Venise-en-Québec sont d'avis que l'intimidation, la violence verbale, la diffamation et tous gestes pouvant nuire à l'intégrité, l'honneur ou la réputation d'un élu, devraient être des gestes punissables par le gouvernement provincial à titre d'infraction pénale ;

ATTENDU QUE le gouvernement a démontré qu'il pouvait agir rapidement en cas de crise et que la situation actuelle est très préoccupante.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Michel Vanier et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Venise-en-Québec demande au gouvernement provincial que soit créée, le plus rapidement possible, une loi pénale facilitant la poursuite des délinquants ;

DE transmettre la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'habitation, Mme Andrée Laforest, à la députée d'Iberville, Mme Claire Samson, au président de l'Union des municipalités, M. Daniel Côté ainsi qu'au président de la Fédération québécoise des municipalités, M. Jacques Demers.

12229-07-05

5.7 Nomination - Centre d'entraide régionale – membre du conseil d'administration

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec fait profiter des services du Centre d'entraide Régional d'Henryville (CERH) auprès de sa collectivité ;

CONSIDÉRANT que dans un contexte de valorisation du rôle du CERH, celui-ci aimerait bénéficier d'un représentant de Venise-en-Québec afin de siéger au conseil d'administration.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

DE NOMMER M. Steve Robitaille, conseiller municipal de Venise-en-Québec, à titre de représentant de la Municipalité pour siéger au conseil d'administration du CERH.

12230-07-05

5.8 Domaine hydrique – acceptation de l'offre de vente du lot 6 198 041 et autorisation de signature



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT que la Municipalité a entamé des démarches en 2015 pour acquérir le lot appartenant au domaine hydrique situé sur une partie du parc Jameson ;

CONSIDÉRANT que les démarches ont été relancées en 2018 afin de procéder à l'élaboration de la description technique du lot avec toutes les corrections requises afin d'officialiser la création officielle du lot au Bureau de l'arpenteur général du Québec, étape préalable pour produire la vente.

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'ACCEPTER l'offre de vente faite par la Direction de la gestion du domaine hydrique de l'État du lot 6 198 041 au montant de 1 118,38 \$ incluant les taxes ;

D'AUTORISER le directeur général à entamer toutes les démarches requises pour donner effet à la présente résolution ;

D'AUTORISER le maire et/ou le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité l'acte de vente.

6 FINANCES

12231-07-05

6.1 Autorisation de paiement – Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Sûreté du Québec (SQ) et la Municipalité concernant l'emploi additionnel de cadet durant la saison estivale ;

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement unique de 5 800 \$ plus les taxes applicables à la Sûreté du Québec.

12232-07-05

6.2 Autorisation de paiement – PG Solutions

CONSIDÉRANT le mandat octroyé à PG Solutions, par la résolution 12152-04-06, pour la mise en place de nouveaux logiciels de gestion du territoire et de comptabilité;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit d'un décompte progressif.

Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à PG Solutions pour un montant de 14 873,5 \$ plus les taxes applicables.

12233-07-05

6.3 Autorisation de paiement – Serres et Pépinières Champlain

ATTENDU que le conseil, par sa résolution 12135-03-01, a octroyé le contrat d'aménagement et d'entretien paysagers à l'entreprise Serres et Pépinières Champlain pour la saison 2021.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Alain Paquin, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

D'AUTORISER le paiement à l'entreprise Serres et Pépinières Champlain pour un montant de 20 000 \$ plus les taxes applicables.

7 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

7.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis – juin 2021

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 30 juin 2021.

8 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Dépôt – procès-verbal – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général de Venise-en-Québec du procès-verbal de la réunion du 18 mars 2021 du comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu.

8.2 Dépôt – rapport annuel d'activités 2020-2021 – comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général de Venise-en-Québec du rapport annuel 2020-2021 du comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Richelieu.

12234-07-05

8.3 Octroi de contrat – service de sécurité et de sensibilisation – Groupe d'intervention Perfection

CONSIDÉRANT que le conseil désire bonifier la sécurité sur le territoire et intensifier la sensibilisation des touristes et des citoyens aux règlements municipaux, et ce, pour la saison estivale ;

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat de service de sécurité à Groupe d'intervention Perfection au montant de 8 640 \$ plus les taxes applicables et les coûts supplémentaires ponctuels, le tout, selon les termes définis dans l'offre de service reçu le 30 juin 2021.

DE PUISER un montant de 14 871 \$ dans le surplus affecté afin d'équilibrer les crédits disponibles avec les dépenses excédentaires dans la catégorie « Sécurité publique ».

12235-07-05

8.4 Motions de félicitations - recrues

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la section 1 du cours de pompier ainsi que la formation portant sur les matières dangereuses aux recrues suivantes : Byanca Smith, Daniel Williams,



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Denis Gohier, Pierre Malo, Simon Lavoie et Véronique Smith Beauvais.

12236-07-05

8.5 Motions de félicitation - pompiers

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Raymond Paquette et résolu à l'unanimité

DE DONNER une motion de félicitation pour la réussite de la formation intitulée « technicien en sauvetage nautique » pour les pompiers : André Desnoyers, Patrick Maynard, Éric Parent, Pascal Berger, Patrick Sauriol et Steve Marineau.

9 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

12237-07-05

9.1 Règlement sur les PIIA – projets de construction

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :

- 126, avenue Venise Ouest – construction bâtiment principal ;
- 136, avenue Venise Est – construction bâtiment principal ;
- 182, 35e Rue Ouest – agrandissement bâtiment principal ;
- 511, avenue de la Pointe-Jameson – agrandissement bâtiment principal;
- 621, avenue Missisquoi – construction bâtiment principal ;
- 15e Avenue Est – construction bâtiment principal.

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme ;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les projets tels que définis dans le préambule.

12238-07-05

9.2 Engagement et mandat – politique de l'arbre

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire officialiser son engagement pour améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Venise-en-Québec en prenant des mesures concrètes pour bonifier la canopée du territoire ;

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE MANDATER la direction générale à élaborer une politique de l'arbre afin d'établir des objectifs concrets et définir les moyens pour y arriver.

12239-07-05

9.3 Demande de changement de zonage – zone Ha-25



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



CONSIDÉRANT la demande de Gestion JP Lalonde Inc. afin de permettre la construction de multilogement en rangé (contiguë) dans la zone Ha-25.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCUEILLIR favorablement la demande de changement de zonage et d'entamer les démarches prévues par la Loi.

12240-07-05

9.4 Demande de changement de zonage – zone Ha-33

CONSIDÉRANT la demande de Château Venise afin de permettre que le lot 5 106 540 soit intégré à la zone Ha-33 au détriment de la zone Ha-35.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

DE REFUSER d'accueillir la demande de changement de zonage afin de préserver l'homogénéité du patrimoine bâti de type unifamilial isolé et éviter tout conflit de typologie de bâtiment.

12241-07-05

9.5 Demande de changement de zonage – zone Ha-13

*Monsieur Michel Vanier déclare un intérêt concernant ce point et il s'abstient de prendre part aux délibérations et à son adoption.

CONSIDÉRANT la demande de changement de zonage de Gestion Alfo Inc. afin d'intégrer une partie des lots 6 431 073 et 6 408 593 à la zone Ha-13 au détriment de la zone Ha-50.

Il est proposé par Gérard Bouthot, appuyé par Alain Paquin et résolu à l'unanimité

D'ACCUEILLIR favorablement la demande de changement de zonage et d'entamer les démarches prévues par la Loi.

10 ÉGOUT SANITAIRE & AQUEDUC

11 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12 TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE

12242-07-05

12.1 Octroi de contrat – Pavage Barbeau – stationnement du kiosque touristique

Il est proposé par Raymond Paquette, appuyé par Johnny Izzi et résolu à l'unanimité

D'OCTROYER le contrat à l'entreprise Pavage Barbeau au montant de 20 900 \$ plus les taxes applicables pour la réfection du stationnement du kiosque touristique.

13 AFFAIRES NOUVELLES



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



12243-07-05

13.1 Nomination – maire suppléant

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Michel Vanier et résolu à l'unanimité

DE REMERCIER M. Alain Paquin pour la période couverte à titre de maire suppléant;

DE DÉSIGNER M. Raymond Paquette à titre de maire suppléant jusqu'au 6 novembre 2021.

12244-07-05

13.2 Ajout – trois journées personnelles – employés syndiqués

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Michel Vanier et résolu à l'unanimité

D'AJOUTER, pour l'année 2021, trois journées personnelles payées pour l'ensemble des employés syndiqués, incluant les cols bleus et cols blancs.

14 COMPTE DU MOIS

12245-07-05

14.1 Déboursés du mois de juin 2021

Il est proposé par Jacques Landry, appuyé par Michel Vanier et résolu à l'unanimité

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de juin 2021, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 439 471,70 \$.

D'ENTÉRINER les engagements pour la période du mois de juin pour un montant de 13 598,55 \$ tel qu'indiqué à l'annexe 1.

15 PÉRIODE DE QUESTIONS

12246-07-05

16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Johnny Izzi, appuyé par Gérard Bouthot et résolu à l'unanimité

DE LEVER l'assemblée à 21 h 11

Jacques Landry
Maire

Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-
Trésorier

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



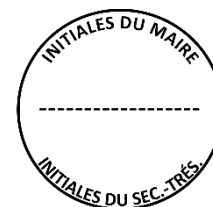
Frédéric Martineau
Directeur général, Secrétaire-Trésorier

Je, Jacques Landry, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION
PAR LE CONSEIL.



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



ANNEXE 1

FOURNISSEURS	MONTANT
CROIX ROUGE CANADIENNE	312,63 \$
CAIN LAMARRE	4 822,92 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	124,17 \$
annulé	- \$
GARAGE RAYMOND INC.	1 713,88 \$
IBERVILLE BRIQUE & PIERRE	32 743,08 \$
J. GAGNÉ EXCAVATION	1 078,06 \$
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	110,04 \$
MOTO SPORT G&L	190,70 \$
PRONET	3 171,14 \$
RYAN NATALIE	87,29 \$
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	9 746,28 \$
REIS JEAN-PIERRE	225,00 \$
RÉGIE INTER. D'INCENDIE MT-ST-GREGOIRE	842,83 \$
9181-5084 QUÉBEC INC.	2 086,80 \$
SOCIÉTÉ ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC	40,95 \$
ANNULÉ	
UNIFORMES BEAUDIN	735,84 \$
MALWAREBYTES INC.	2 962,98 \$
ANNULÉ	
BLANKO	2 730,66 \$
CENTRE DU PNEU F.M.L. INC.	170,16 \$
CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU	172,46 \$
CARDIO CHOC	69,90 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	441,50 \$
GARAGE RAYMOND INC.	307,06 \$
G.E.S.T.I.M.	3 172,22 \$
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	2 939,05 \$
GROUPE CIVITAS INC.	919,80 \$
GOYETTE SUZANNE	932,45 \$
LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC.	2 874,38 \$
LIBRAIRIE AU CARREFOUR	258,85 \$
LES ENTREPRISES MARION INC.	2 069,55 \$
PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	3 449,25 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	664,73 \$
ROCHELEAU ET FILS	768,39 \$
NIVELAGE ET TERRASSEMENT VERDURA INC.	48 748,83 \$
ANDRÉ PARIS INC.	1 971,82 \$
ACROBATE	466,75 \$
BOUTHILLIER LUKAS	1 346,55 \$
COOPÉRATIVE D'INFORMATIQUE MUNICIPALE	109,23 \$
LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	27,88 \$
DJL RIVE SUD	398,39 \$
EMCO CORPORATION	295,86 \$
LES ÉDITIONS PETITE MINE	701,35 \$
GESTION PARASITAIRE PMC	1 103,76 \$
iHR	103,48 \$
IZZY JOHNNY	344,87 \$
J. GAGNÉ EXCAVATION	925,55 \$
J.A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE	1 807,99 \$
MARTECH INC.	969,82 \$
MINISTRE DES FINANCES	119 757,00 \$
MINISTRE DES FINANCES	5 800,00 \$
MARTINEAU FRÉDÉRIC	648,56 \$
PHARMACIE P-H AUBIN ET E. GODBOUT	101,48 \$
PRÉVIMED INC	60,00 \$
PRODUCTIONS ROYAL PYROTECHNIE INC.	3 449,25 \$



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



RCCT INC.	347,80 \$
REIS JEAN-PIERRE	225,00 \$
SOLUTION BUROTIC 360	284,39 \$
SIGNEL SERVICES INC.	1 923,76 \$
TASNADI STEVE	629,18 \$
ADT CANADA INC.	365,55 \$
AG & CIE ATELIER CRÉATIF ET BOUTIQUE INC	1 063,52 \$
AUDETTE DANIEL	35,00 \$
BORDO, LANA	1 214,70 \$
CHOINIÈRE & MORIN INC.	995,17 \$
CMP MAYER INC.	298,94 \$
DESJARDINS	150,00 \$
ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU ET FILS	925,55 \$
EUROFINS / ENVIRONEX	667,43 \$
FQM Assurance inc.	228,90 \$
GARAGE LÉO LORD	15,81 \$
HYDRO QUÉBEC	2 860,03 \$
JLD-LAGUÉ	21,82 \$
L'HOMME ET FILS ENR	994,32 \$
LALONDE NICOLE	233,10 \$
LANGEVIN PAULE	35,00 \$
LLANOS GLECYL MAY	91,00 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	25 067,20 \$
MÉTRAS MARTYNE	183,97 \$
NETTOYEUR MARTIN	223,17 \$
OMNIVIGIL SOLUTIONS	0,14 \$
LES VÉHICULES OFFROAD 227	86,22 \$
PAPETERIE COWANSVILLE	1 606,47 \$
PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	172,21 \$
POMPEX INC	2 441,43 \$
PUROLATOR INC.	7,71 \$
PROANIMA	1 285,50 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	16 360,95 \$
SUPER SOIR	1 493,98 \$
SAUVETAGE L'ARANÉA INC.	13 130,04 \$
ST-MAURICE MANON	35,00 \$
TÉLÉBEC LTÉE	130,26 \$
THIBAUT MICHEL	35,00 \$
LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	383,80 \$
DESJARDINS SERVICE DE PAIE	71,88 \$
ADMQ	1 079,62 \$
AMILIA	377,12 \$
AG & CIE ATELIER CRÉATIF ET BOUTIQUE INC	353,55 \$
B. FRÉGEAU & FILS INC.	2 410,92 \$
CLAUDE & FRANÇOIS PHÉNIX & FILS INC.	983,04 \$
DRAINAGE EPL LAZURE	1 839,79 \$
G.M.A.C.	518,26 \$
GAGNÉ MARTIN	1 670,00 \$
HYDRO QUÉBEC	7 206,18 \$
LAPLANTE DAVID	1 897,09 \$
LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PATRIMOINE	2 192,45 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	735,00 \$
M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	77,32 \$
MICLETTE RACHEL	1 425,00 \$
PAPETERIE COWANSVILLE	284,04 \$
PITNEY BOWES	927,01 \$
PUROLATOR INC.	8,00 \$
SERRURIER LAMARRE INC.	560,94 \$
TÉLÉBEC LTÉE	130,26 \$
TÉLUS	128,59 \$
TOILETTES SUPRA	114,98 \$
XITTEL INC.	183,79 \$
SALAIRES EMPLOYÉS 21-05/25-06	59 746,97 \$
SALAIRES ÉLUS JUIN	6 227,46 \$
GRAND TOTAL	439 471,70 \$
ENGAGEMENT SPORT DIRECT	13 598,55 \$